

Bulletin d'histoire politique

La langue, toujours

Guy Bouthillier



Volume 1, numéro 2-3, printemps 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063177ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063177ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Bouthillier, G. (1993). La langue, toujours. *Bulletin d'histoire politique*, 1(2-3), 43–45. <https://doi.org/10.7202/1063177ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

comme le canadien Franklyn Griffiths⁴⁰, l'Arctique correspondrait au territoire situé au nord du 60^{ième}, afin de pouvoir y inclure la presque totalité de l'Alaska.

Il y a donc plusieurs définitions possibles du terme Arctique, selon que l'on se place dans telle ou telle perspective. Pour nous qui sommes praticiens d'une science sociale, c'est bien la dynamique des rapports sociaux qui nous intéresse, et alors il nous faut une définition appropriée. Or, à l'instar de Griffiths qui s'autorise à donner une pareille définition *humaine* de l'Arctique en fonction de considérations politiques (son but étant de rendre compte du voisinage russo-américain), nous pouvons nous aussi offrir une définition non cartographique de l'Arctique. Si pour Griffiths il fallait tenir compte de la dimension stratégique de l'Arctique⁴¹, en ce qui nous concerne c'est la présence des Inuit (on dit un Inuk, des Inuit) que nous choisissons comme critère principal. Des Inuit, il y en a tout le tour du bassin circumpolaire; aux États-Unis (Alaska), en Russie (Sibérie Orientale), au Danemark (Groenland), au Canada (Territoires du nord-ouest et Yukon) et au Québec (Nouveau-Québec). Depuis 1979⁴² ils se sont regroupés politiquement au sein de la Conférence circumpolaire inuit (CCI), ce qui leur permet d'internationaliser leur cause commune. La CCI participe entre autres aux travaux de l'ONU en tant qu'organisation non gouvernementale (ONG).

Même si le 60^{ième} parallèle de Griffiths implique la pointe extrême-nord du Québec, nous considérons que cette définition est politiquement inadéquate, parce qu'elle ne tient pas compte de la façon dont les Inuit voient eux-mêmes les choses.

Sachons que le Nunavik est le terme choisi par les Inuit pour désigner toute la région au nord de ce 55^{ième} parallèle est connue comme étant le Nouveau-Québec. Or, c'est sur le Nunavik que

les Inuit veulent instituer leur autonomie gouvernementale par le truchement du Gouvernement régional Kativik (GRK). C'est pourquoi nous suggérons de définir politiquement l'Arctique comme étant *tout ce qui se trouve au nord du 55^{ième} parallèle*, de façon à y inclure dans sa totalité le Nunavik, puisque nous préconisons ici d'associer l'Arctique à la présence inuit.

LA LANGUE, TOUJOURS

Guy Bouthillier
Département de science politique
Université de Montréal

La question linguistique a déjà une histoire. Assez naturellement, le dernier-né des recueils d'analyses du Québec *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis* (PUM, 1992, 811 p.), préparé sous la direction de Gérard Daigle, lui consacre un article confié à Guy Rocher "Autour de la langue: crises et débats, espoirs et tremblements", qu'on lira avec intérêt étant donné le rôle joué par son auteur aussi bien à la Commission Parent (dont il souligne la "réserve" sur l'intégration des immigrants) qu'auprès de Camille Laurin à l'époque de la loi 101. On lira ce que Guy Rocher appelle les "défis" qui restent à relever, et qui n'appellent assurément pas les "assouplissements" actuellement évoqués par Claude Ryan. Guy Rocher soulève par ailleurs la question de la "qualité de la langue écrite, et surtout parlée", qu'il rapproche de celle de la *norme* du français québécois. Question d'actualité au moment où est lancé le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* (d'environ 40,000 mots contre 60,000 pour le *Robert II*), dont la parution vient de donner lieu à une première passe d'armes entre écrivains (André Major, Bruno Roy): serions-nous à la veille d'une nouvelle querelle du type "joual"? Ceux qui le croient et souhaiteraient prendre du recul historique liront de Marie-Andrée Beaudet *Langue et littérature au Québec 1895-1914* (L'Hexagone, 1991, 221 p.), qui souligne la parenté des années d'avant guerre avec celles des années soixante.

On trouvera quelques textes sur la question linguistique dans l'anthologie d'Andrée Ferretti et Gaston Miron: *Les grands textes indépendantistes, écrits, discours et manifestes québécois 1774-1992* (L'Hexagone, 1992, 497 p.). Soulignons entre autres un texte de Paul

40. Franklyn Griffiths, *Arctic and North in the Russian Identity*, Centre for Russian and East European Studies, University of Toronto, *Working Paper no 8*, août 1990, 73 pages.

41. Il suffit de regarder une projection polaire pour comprendre que cette région du monde est hautement stratégique et considérée comme telle par les intéressés. Voir Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, *Atlas stratégique: géopolitique des rapports de forces dans le monde*, Paris, Éditions Complexe, 1991, 224 pages.

42. Ce n'est qu'à partir de 1985, suite à la glasnost gorbatchévienne, que les Inuit de Sibérie seront autorisés à participer aux instances de la CCI.

Chamberland écrit en 1990 et qui dit les choses comme on ne les dit plus: "Les Canadiens anglais sont présentement nos adversaires, y compris ceux du Québec... Les Anglo-Québécois, tant que persiste l'actuelle fédération canadienne, font partie de la majorité dominante" (p. 443). Paul Chamberland est partisan de l'indépendance, mais celle-ci, prévient-il, pourrait ne rien régler "si le Québec, en tant que culture... ne trouve pas de ressources à opposer au gigantesque pouvoir de nivellement de l'empire techno-capitaliste" (p. 444). On n'est jamais très loin du thème de la disparition, n'en déplaise aux détracteurs de l'émission *Disparaître* signée par Lise Payette.

Le Conseil de la langue française a fait paraître l'édition 1992 de ses *Indicateurs de la situation linguistique au Québec*. À côté des données démographiques de base tirées du recensement de 1986 (maintenant dépassées par les chiffres que publie actuellement Statistiques Canada), on trouvera plusieurs tableaux relatifs aux aspects les plus courants du problème: huit tableaux relatifs à l'immigration, neuf à l'éducation (y compris aux niveaux collégial et universitaire) et treize au domaine du travail et des revenus. Signalons la présentation de tableaux sur des aspects importants mais moins bien étudiés (parce que ne tombant pas dans les limites de la loi 101?): habitudes de lecture de la presse quotidienne ou hebdomadaire, pratique de la radio et de la télévision. Véritable vade-mecum de quiconque s'intéresse à la question, cette publication s'est déjà fait remarquer sur la place publique, l'un de ses tableaux (sur les revenus du travail, tiré d'une étude de F. Vaillancourt, *Langue et statut économique au Québec, 1980-1985*, faite pour le compte du Conseil) ayant donné lieu à une passe d'armes entre une starlette de *La Presse* et le Président du Conseil qui a défendu la bonne réputation de la loi 101, accusée de favoriser la discrimination économique.

La concurrence des langues se déroulant principalement à Montréal, les publications à l'occasion du 350^e anniversaire pouvaient difficilement faire l'impasse. Dans *Montréal en prose 1892-1992* (L'Hexagone, 1992), anthologie présentée par Nathalie Fredette, et où se côtoient des écrivains des deux langues, Mordecai Richler, dans un texte écrit à une époque plus sereine de sa vie (1960), nous raconte comment il *détestait* (*sic*) les Anglais, avec lesquels,

toutefois il ne se battait jamais car il les craignait trop ("nous avons l'impression que c'était "leur pays" que nous habitons"). L'exutoire, c'est du côté des *frogs* (*sic*) qu'il le trouvait avec lesquels ils se battait... à trois contre un! Mais Mordecai Richler nous rassure: ce n'était pas par *haine raciale*, mais simplement pour chasser l'ennui que lui et ses amis "cassaient du frog". On lira par ailleurs le texte classique de Pierre Maheu: "Cette ville n'est celle de personne... Montréal apparaît toujours comme la *ville des autres*. Les deux communautés ont l'une vis-à-vis de l'autre une psychologie de défense; personne n'y est chez soi, chacun y est de trop" (pp. 315-316). La situation a peut-être changé depuis Maheu (1964). On remarquera tout de même la question que pose François Hébert en 1989: "Pour me lire, mes propres descendants devront-ils me traduire?" (p. 502), et qui, à sa manière aussi, fait écho à Mme Lise Payette.

La revue *Autrement* a publié un numéro sur *Montréal. L'oasis du nord*, dirigé par Robert Boivin et Robert Comeau (1992, 198 p.) "Anglo like me" de Josh Freed a des passages émouvants. Dans "I love you, moi non plus" Montréal apparaît à François Brousseau "la ville la plus intégralement bilingue du monde" (p. 139), car la promotion du français n'a "pratiquement rien ôté à la langue anglaise de son audience naturelle" (p. 140). Ce mélange, plus diglossique que bilingue, qu'il appelle joliment "syndrome franco-saxon", François Brousseau l'attribue à un "amalgame de nouveau chic et de vieux complexe" (p. 141). L'auteur comprend l'enjeu: c'est là que se jouera la partie" (p. 140), qui n'est pas gagnée: "c'est là que la province française s'intégrera à l'Amérique jusqu'à s'y fondre complètement ou qu'elle saura.. (p. 140). Mais, alors, si les jeux ne sont pas faits pourquoi cette sourde critique de la loi 101? Est-ce pour le nouveau chic ou par vieux complexe? Enfin, on lira dans *Autrement* "Entre le marteau et l'enclume" où Marco Micone apporte son grain de sel d'immigrant italien en mal d'intégration. Thème qu'il a repris et développé dans *Le figuier enchanté* (Boréal, 1992, 116 p.), qu'il faut lire et relire pour la beauté de la langue, l'évocation de l'Italie, et pour ne plus jamais se laisser compter d'histoires sur les mérites du "multiculturalisme". Et aussi pour savoir ce qui se cachait derrière le fameux "freedom of choice" du temps du *bill* 63: "Ils ont aussi nourri des préjugés dont le moindre est de croire que les Québécois francophones ne

parlent pas le *real French*, tandis que quatre-vingt-quinze pour cent des étudiants du collège s'opposent à l'indépendance, l'école ayant fait d'eux des cocardiers ignares d'un Canada fictif". (*Le figuier*, p. 96). Enfin, pour ceux qui, avec J. Parizeau mais de façon différente, voudront garder confiance, Marco Micone a repris dans *Autrement* son poème "Speak What": NOUS SOMMES CENT PEUPLES VENUS DE LOIN//POUR VOUS DIRE QUE VOUS N'ÊTES PAS SEULS" (p. 160).

Dans *A Different Vision. The English in Quebec in the 1990s*, Maxwell MacMillan, 1991, Reed Scowen fait donner de la voix aux nostalgies du "good old times". Tout ce pamphlet est marqué par la volonté de redonner aux anglophones du Québec leur unilinguisme, réaffirmé à la fois comme objectif politique, droit fondamental et règle de conduire sociale. Reed Scowen brûle de se tourner de nouveau vers le vaste monde et d'appeler les immigrants anglophones et anglophiles à venir dans un Québec enfin redevenu "**appealing**". Ils pourront y vivre comme n'importe où ailleurs chez eux: "Quebec is not French, not even officially" (p. 105). En fait, il n'y a pas un mais bien deux Québec: un anglais, l'autre français. Dans ce Québec à deux, les anglophones auront un minimum de rapports avec leurs "neighbours". Ils n'auront même pas à apprendre le français: "the desire to speak French is not part of the definition of an English Quebecer" (p. 64). Tout au plus, le français est-il "an additional benefit available". Peut-il ne pas nous être hostile, l'auteur qui voit ses rapports avec nous en termes de "struggle" et de "linguistic battle", et qui appelle ses concitoyens à la "collective struggle", regrettant seulement de ne pouvoir imposer la conscription mais appelant le plus grand nombre des siens à se transformer en "soldiers in the army of the language community". Pas étonnant que l'auteur ait placé tout son livre sous la bannière de Henri V d'Angleterre et du souvenir de la bataille d'Azincourt, celle-là même, on s'en souvient tous, que les Anglais ont remportée sur les Français en octobre 1415.

On pourra se consoler des propos de Scowen en relisant ce que G.B. Shaw pensait du héros de Scowen: "No doubt (Henry V) is true to nature as a picture of what is by no means uncommon in English society, an able young Philistine inheriting high position and authority, which he holds on to and goes through with by keeping a high grip on his conventional and

legal advantages, but who would have been quite his place if he had been born a gamekeeper or a farmer" (*Shakespearean criticism*, Mark W. Scott ed., vol. 5, p. 209).

À moins qu'on ne préfère lire l'ouvrage de Josée Legault *L'invention d'une minorité: les Anglo-Québécois*, Boréal, 1992. Avec ce livre, nous sommes en présence d'un travail d'universitaire, fouillé, documenté, mais aussi inspiré par un engagement. L'auteur a étudié le discours dominant (celui d'Alliance Québec, du Parti Égalité, de Reed Scowen, de M. Richler et des autres) tel qu'il s'est fait entendre depuis la loi 22 de 1974 et qui n'a cessé de se durcir, notamment avec Scowen. L'auteur n'est pas dupe du discours des droits-individuels-si-naturels-aux-Anglo-Saxons. Elle n'est pas dupe non plus du thème de la langue des services, "véritable cheval de Troie du bilinguisme institutionnel" (p. 127). Sur la question de l'affichage, elle écrit des pages (pp. 144-147) qui nous feront douter à jamais de "l'objectivité" des cours de justice dans ces matières de langue. Sa conclusion: les dirigeants actuels font tout pour éviter la minorisation et pour retrouver (et même dépasser) l'égalité linguistique. Ils font tout aussi pour éviter la naissance, chez les anglophones et leurs alliés, d'un véritable sentiment d'appartenance au Québec. Ce sont de bons défenseurs du nationalisme **canadian**. C'est seulement en les neutralisant que l'on pourra tous ensemble, quelle que soit notre langue, faire du Québec une commune patrie.

L'ESQUIVE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL CONCERNANT L'AVENIR DE LA POPULATION CANADIENNE

Roderic Beaujot, éditeur. *Faire face au changement démographique/Facing the Demographic Future*, (Compte rendu d'un colloque, Université Laval, 7-9 juin 1989), Ottawa, Société royale du Canada et Fédération canadienne de démographie, 1990, 45 pages (version française), 40 pages (version anglaise).

En avril 1986, le gouvernement fédéral créait un Secrétariat pour faire l'étude de l'«Évolution démographique et de son incidence sur la politique économique et sociale». Dans une première phase, le Secrétariat commandait 120 études de synthèse à des chercheurs des